

Le Groupe AXA signe les Principes pour l'Assurance Responsable du PNUE FI, officialisés à Rio

- Un cadre commun, des principes formalisant l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pour les assureurs
- 27 assureurs internationaux signataires

Le Groupe AXA poursuit son engagement en matière de Responsabilité d'Entreprise par la signature des Principes pour l'Assurance Responsable (*Principles for Sustainable Insurance, PSI*), lancés officiellement le 19 juin à Rio de Janeiro, en marge de Rio+20, conférence mondiale sur le développement durable de l'ONU.

Fruits d'un travail de plus de six ans entre l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI) et le secteur de l'assurance, ces principes engagent les signataires à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de leur activité d'assureur et dans leurs relations avec leurs parties prenantes :

- Principe n°1 : « Nous intégrerons dans nos prises de décisions les questions environnementales, sociales et de gouvernance liées au secteur de l'assurance. »
- Principe n°2 : « Nous collaborerons avec nos clients et nos partenaires pour les sensibiliser aux questions environnementales, sociales et de gouvernance, les inciter à une meilleure prise en compte du risque et au développement de solutions concrètes. »
- Principe n°3: « Nous travaillerons aux cotés des gouvernements, régulateurs et autres parties prenantes pour promouvoir une action globale en faveur des questions environnementales, sociales et de gouvernance »
- Principe n°4 : « Nous communiquerons régulièrement et publiquement nos actions en la matière, de facon responsable et transparente. »

Pour en savoir plus sur ces principes : www.unepfi.org/psi

Le Groupe AXA s'est fortement impliqué dans l'élaboration de ces principes dès le début de ce processus aux cotés de PNUE-FI, et en a notamment présidé le groupe de travail de 2006 à 2010.

Commentant la décision d'AXA de signer ces principes, Henri de Castries, Présidentdirecteur général du Groupe AXA, a déclaré :

« En tant qu'entreprise dont le cœur de métier est la protection des personnes sur le long terme, il est de notre responsabilité de tirer parti et partager nos compétences et ressources pour bâtir une société plus forte et plus sûre. Je suis très fier que le Groupe AXA signe ces Principes pour l'Assurance Responsable. J'ai la conviction qu'en intégrant les questions environnementales, sociales et de gouvernances au sein des processus de décision à chaque étape de la chaine de valeur, nous contribuerons au développement d'un secteur de



l'assurance plus responsable. Il s'agit d'une nouvelle étape dans nos engagements d'entreprise responsable, mais aussi d'un appel à la mobilisation pour les prochaines années. Je suis convaincu que ces principes nous permettront de mieux servir nos clients et la société dans son ensemble. ».

Pour visionner la déclaration d'Henri de Castries au sujet des PSI : http://www.axa.com/fr/actualites/2012/principes assurance responsable.aspx

Alice Steenland, Directeur de la responsabilité d'entreprise du Groupe AXA, a déclaré : « Nous nous réjouissons de cette démarche commune qui va donner des lignes directrices fortes pour l'émergence d'un secteur de l'assurance plus responsable et accélérer la mise en œuvre de nos engagements. Nous avons déjà pris un certain nombre de mesures concrètes, avec par exemple le développement d'une offre de produits verts ou l'intégration de critères de responsabilité d'entreprise dans les nouveaux contrats avec nos fournisseurs. Nous sommes déterminés à aller plus loin dans ces engagements aux cotés de nos pairs. »

La signature de ces principes s'inscrit dans la démarche globale de Responsabilité d'Entreprise du Groupe AXA.

En tant qu'entreprise citoyenne et responsable, AXA s'efforce par ailleurs de jouer un rôle positif en contribuant à une meilleure compréhension des risques auxquels sont confrontés les individus et la société dans son ensemble.

Cet engagement se traduit également par un certain nombre d'initiatives philanthropiques, parmi lesquelles :

- Un partenariat avec l'ONG CARE sur des actions de recherche mais également sur des projets d'éducation des populations exposées aux conséquences du risque climatique. A Rio+20, sera d'ailleurs inauguré le site internet d'un projet d'étude internationale sur l'impact des changements de précipitations sur les flux migratoires et les risques d'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables (http://www.wheretherainfalls.org). Les résultats de cette étude seront dévoilés à l'occasion de la conférence de la COP 18 à Doha, au Qatar, à la fin de l'année 2012.
- Le soutien à la recherche sur les risques environnementaux, les risques pesant sur la vie humaine et les risques socio-économiques grâce au Fonds AXA pour la Recherche qui soutient plus de 300 chercheurs à travers le monde. Ce fonds est doté d'un budget de 100 millions d'euros sur cinq ans.
- Le lancement à l'occasion de Rio+20 du jeu en ligne Forward+50 destiné à sensibiliser le grand public aux difficultés de prendre des décisions collectives pour limiter les impacts à long terme du changement climatique, en proposant une simulation de la ville de Rio de Janeiro dans 50 ans (http://www.forwardplus50.com).

Pour plus d'informations sur la Responsabilité d'Entreprise d'AXA, rendez-vous sur : http://www.axa.com/fr/responsable/strategieengagements/



A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 163.000 collaborateurs au service de 101 millions de clients dans 57 pays. En 2011, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 86,1 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 3,9 milliards d'euros. Au 31 décembre 2011, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 065 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD, et est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI: *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI).

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet du Groupe AXA www.axa.com

Relations investisseurs AXA:

Solange Brossollet:

Mattieu Rouot : +33.1.40.75.46.85 Yael Beer-Gabel : +33.1.40.75.47.93 Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17 Thomas Hude : +33.1.40.75.97.24

Relations presse AXA:

Guillaume Borie : +33.1.40.75.49.98 Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51

Actionnaires individuels AXA: +33.1.40.75.48.43

+33.1.40.75.73.60

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

